



# UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU VAL D'OISE

N° Agrément W 95 3003216

## SECTION POUR L'ENSEIGNEMENT DU SECOURISME (Agrément préfectoral N° 160 002 du 16 décembre 2015)

### Informations sur la formation PSC1

#### Dates et lieux des formations mise à jour le 03 avril 2018

Dates	Lieux de formation	Horaires
Samedi 7 avril 2018	Centre de secours de TAVERNY	9h00 à 17h00 <b>reste 1 places</b>
Mercredi 11 avril 2018	Centre de secours de TAVERNY	9h00 à 17h00 <b>reste 4 places</b>
Samedi 14 avril 2018	Centre de secours d'EAUBONNE	9h00 à 17h00 <b>COMPLET</b>
Samedi 21 avril 2018	Centre de secours de VILLIERS-LE-BEL	9h00 à 17h00 <b>reste 7 places</b>
Mercredi 25 avril 2018	Centre de secours de TAVERNY	9h00 à 17h00 <b>reste 7 places</b>
Samedi 5 mai 2018	Centre de secours d'ARGENTEUIL	9h00 à 17h00 <b>reste 7 places</b>
Samedi 12 mai 2018	Centre de secours de TAVERNY	9h00 à 17h00 <b>reste 7 places</b>
Mercredi 16 mai 2018	Centre de secours d'EAUBONNE	9h00 à 17h00 <b>reste 10 places</b>
Samedi 26 mai 2018	Centre de secours de TAVERNY	9h00 à 17h00 <b>reste 9 places</b>
Samedi 02 juin 2018	Centre de secours de TAVERNY	9h00 à 17h00 <b>reste 6 places</b>
Mercredi 13 juin 2018	Centre de secours de TAVERNY	9h00 à 17h00 <b>reste 10 places</b>
Samedi 16 juin 2018	Centre de secours d'ARGENTEUIL	9h00 à 17h00 <b>reste 10 places</b>
Samedi 23 juin 2018	Centre de secours de VILLIERS-LE-BEL	9h00 à 17h00 <b>reste 10 places</b>
Samedi 7 juillet 2018	Centre de secours de TAVERNY	9h00 à 17h00 <b>reste 10 places</b>

*Les lieux de formation peuvent être changés en fonction de la disponibilité des salles de cours*

#### Modalités d'inscription

Retourner la fiche d'inscription jointe en indiquant la date retenue\*.

Une photocopie d'un document d'identité.

Joindre une enveloppe format A4 affranchie au tarif normal, pour l'envoi du diplôme.

L'autorisation parentale pour les mineurs\*.

#### Le dossier est à retourner à l'adresse suivante :

UDSP95

Commission Formation  
Centre de secours de Taverny  
1 rue Pierre de Coubertin  
95150 TAVERNY

**La convocation vous sera envoyée par mail environ 7 jours avant la formation**

**Afin d'être sûre d'avoir une place à la date choisie, merci de réserver au préalable votre place par mail.**

*\*Fiche en bas du document*

### Programme de formation PSC1

# **Prévention et secours civiques de niveau 1**

## **FORMATION P.S.C. 1 REFORME DU 1ER JUILLET 2012 PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1**

### ➤ **Profil du stagiaire :**

L'Unité d'enseignement « P.S.C. 1 », d'une durée de 7 heures, s'adresse à toute personne citoyenne, âgée de 10 ans au minimum, qui doit acquérir les savoirs et compétences nécessaires pour prévenir les risques et réaliser les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique.

### ➤ **Objectifs :**

L'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile. Ainsi, elle doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

### ➤ **Programme :**

#### **Accueil et présentation de la formation des participants.**

Programme découpé en huit modules :

- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas (Arrêt cardiaque avec utilisation d'un défibrillateur automatique)
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint d'un traumatisme, Plaie, Brûlure, atteinte des os et des articulations

### **Evaluations et clôture de la formation.**

➤ **Déroulements et intervenants :**

Cette formation, essentiellement pratique, est effectuée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mises en situations simulées.

Les formateurs sont des sapeurs-pompiers du Val d'Oise, titulaire du monitorat P.A.E. 3 ou P.A.E. 1, à jour de formation continue.

Une session est organisée pour un effectif de 10 stagiaires maximum pour un formateur.

➤ **Validation :**

A l'issue de ce stage, un certificat de compétences « P.S.C. 1 », *suivant l'arrêté du 16 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007*, est délivré aux stagiaires qui ont :

**Pour obtenir ce certificat, il faut :**

- Avoir suivi les 7 heures de cours et participé à toutes les phases de la formation ;
- Avoir réalisé tous les gestes de premiers secours pendant les phases d'apprentissage ;
- Avoir participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret, exercice de simulation).

Programme défini en fonction des textes en vigueur et validé par notre comité pédagogique composé de quatre instructeurs de secourisme et un médecin référent.

**Adjudant Franck LACHAUME**  
**Responsable de la Commission Formation**  
**De l'Union départementale**  
**Des Sapeurs-pompiers du Val d'Oise**



UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS  
DU VAL D'OISE

SECTION POUR L'ENSEIGNEMENT DU SECOURISME  
(Agrément préfectoral N° 160 002 du 16 décembre 2015)

**FICHE D'INSCRIPTION A LA FORMATION PSC1  
POUR LES AGENTS DU SERVICE CIVIQUE**

**Fiche à retourner complétée**

*Merci de bien vouloir écrire lisiblement afin d'éviter les erreurs sur votre diplôme*

Monsieur, Madame, \_\_\_\_\_ (1)

NOM (2) (3) : ..... prénom : .....

NOM d'Épouse (3) : ..... Né(e) le (4) : ..... / ..... / .....

Lieu naissance : ..... Numéro du département de naissance : .....

Adresse:.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone domicile : ..... E-mail : .....

Téléphone mobile : ..... Profession : .....

Signature du candidat,

**ATTENTION CHANGEMENT DE MODALITE au 1<sup>er</sup> Juillet 2017**

**Le coût de la formation doit est à la charge du service accueillant l'agent du service civique, une facture sera adressée par l'Union au service accueillant et ce service se fera rembourser par l'Agence de Service Civique de PARIS**

**\*Merci d'indiquer l'adresse de facturation ci-dessous :**

Je confirme ma participation à la formation PSC1 organisée par l'Union Départementale

**Date retenue** : .....

➔ **Je joins à cette fiche : OBLIGATOIREMENT**

- **Une photocopie de ma pièce d'identité.**
- **1 enveloppe A4 timbrée à 1€ à mon adresse postale.**

**Si un élément ci-dessus manque à votre dossier ou sur la fiche ,**

**votre inscription ne sera pas prise en compte**

**ATTENTION : TOUTE FORMATION ENTAMEE RESTE DUE**

(1) **Nom de naissance**

(2) **Nom d'épouse**

(3) **Date de naissance : jour, mois, année en chiffre.**

**\*Renseignement obligatoire pour prise en compte de l'inscription**



## UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU VAL D'OISE

### SECTION POUR L'ENSEIGNEMENT DU SECOURISME (Agrément préfectoral N° 160 002 du 16 décembre 2015)

#### FICHE D'INSCRIPTION A LA FORMATION PSC1

Fiche à retourner accompagnée du règlement par chèque

Merci de bien vouloir écrire lisiblement afin d'éviter les erreurs sur votre diplôme

Monsieur, Madame,  (1)

NOM (2) (3) : ..... prénom : .....

NOM d'Épouse (3) : ..... Né(e) le (4) : ..... / ..... / .....

Lieu naissance : ..... Numéro du département de naissance : .....

Adresse:.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone domicile : ..... E-mail : .....

Téléphone mobile : ..... Profession : .....

Signature du candidat,

Je confirme ma participation à la formation PSC1 organisée par l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers du Val d'Oise.

**Date retenue (5) :** .....

→ *Je joins à cette fiche :*

- *le chèque d'un montant de 50 € à l'ordre de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers du Val d'Oise.*
- *Une photocopie de ma pièce d'identité.*
- *1 enveloppe A4 timbrée à 1€ à mon adresse postale.*

**ATTENTION : TOUTE FORMATION ENTAMÉE RESTE DUE**

**PAS DE POSSIBILITE DE PRENDRE LES REPAS SUR PLACE**

- (1) Rayer la mention inutile
- (2) Nom de naissance
- (3) Nom d'épouse
- (4) Date de naissance : jour, mois, année en chiffre.
- (5) Mettre la date retenue par rapport au calendrier du site internet UDSP95 « onglet secourisme »



UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS  
DU VAL D'OISE

SECTION POUR L'ENSEIGNEMENT DU SECOURISME  
(Agrément préfectoral N° 160 002 du 16 décembre 2015)

**PREVENTION & SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1**  
**AUTORISATION PARENTALE**

**A joindre au bulletin d'inscription si le stagiaire est mineur.**

Merci de compléter ce bulletin en LETTRES CAPITALES TRÈS LISIBLES.

Je soussigné(e),

M.  
 Mme

demeurant :

Adresse						
	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>					
	Code postal	Ville				

agissant en tant que représentant légal du mineur :

Nom	
Prénom	

l'autorise à suivre les cours de PREVENTION & SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC1).

Signature obligatoire :

--

Date : 

		/			/				
--	--	---	--	--	---	--	--	--	--